



REUNION DU COMITE DIRECTEUR

DU 23 NOVEMBRE 2018

Cette réunion s'est tenue le 23 novembre 2018 à 17 heures 30, salle de réunion du C.D.O.S., 4 avenue Louis Laroche à Guéret.

Assistaient à la réunion :

Messieurs BRIGAND Jacky, DEBELLUT Jean-Louis, LAFRIQUE Philippe Christian LAGRANGE, LESTERPT Gérard, PEINAUD Gilles,
Sébastien LAVAUD, agent de développement
Lilian PARLON, stagiaire service civique

Excusés : Madame Mylène FAYE, ADENIS Daniel, DARCY Michel, DARFEUILLE Pascal, et ORLIANGES Yves.

ORDRE DU JOUR

1. Attribution des récompenses pour l'année 2018 par le comité départemental des médaillés
2. Attribution des récompenses pour l'année 2018 par le C.D.O.S.
3. Attribution des médailles par la D.D.C.S.P.P.
4. Modalités d'organisation
5. Questions diverses.

En préambule, le président remercie les membres du comité directeur du C.D.O.S. présents et présente les excuses des absents.

Cette réunion commune avec le comité départemental des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif va permettre de mieux connaître les récompenses attribuées par chacun des comités. Il en découlera les modalités d'organisation de cette remise des trophées du lundi 3 décembre 2018 à l'espace André Lejeune.

1. ATTRIBUTION DES RECOMPENSES POUR L'ANNEE 2018 PAR LE COMITE DEPARTEMENTAL DES MEDAILLES

Le président du comité des médaillés, Jacky BRIGAND, rappelle que la commission des récompenses à un double objectif :

- Formuler des propositions de dirigeants bénévoles auprès de la commission préfectorale ;
- Désigner des récipiendaires pour les trophées des bénévoles : trophée féminin des plus de 18 ans, trophée masculin des plus de 18 ans, trophée handicap, trophée couple bénévole, trophée jeunes moins de 18 ans, trophée des arbitres et officiels

Le comité a reçu onze propositions reconnues pertinentes qu'il a transmises à la commission préfectorale.

Pour les récompenses attribuées aux bénévoles, le comité retient :

- Trophée féminin des plus de 18 ans (catégorie officiels) : Corinne PENAUD et Verlainne DEGANDT (basket) ;
- Trophée masculin des plus de 18 ans (catégorie officiels) : Alain MAUGARD (basket) ;

- Trophée masculin des plus de 18 ans :
 - Pierre PUIBOUBE (football)
 - Christian JOUMARIN et Yannick REMI (badminton) ;
 - Bernard LAFONT, Bernard PINTHON et Daniel RANZA (cyclisme)
 - Christophe CONROIX (boxe)
- Trophée couple bénévole : Dominique DROJAT et Gérard TABOURY (tennis)

Pour mémoire, le président rappelle que des coupes furent remises en cours de saison pour les manifestations suivantes :

- 13^{ème} fête annuelle du tennis à Saint-Dizier-Leyrenne
- Journée des jeunes scolaires avec l'U.N.S.S. au stade de Guéret
- 18^{ème} challenge du club de Guéret de tir sportif
- Finale des jeunes de pêche sportive à Ahun

2. ATTRIBUTION DES RECOMPENSES POUR L'ANNEE 2018 PAR LE COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

Les thèmes retenus cette année ciblent les performances jeunes et adultes ainsi que les actions innovantes et de développement.

De l'examen des réponses transmises par les comités départementaux, nous retiendrons dans chacun des thèmes précités :

- Performance sportives jeunes :
 - PARADOUX-BENOIT Ophélie des Sports Athlétiques Marchois,
 - Léo JOYON du moto club Boussaquin,
 - Arthur Téo GAYAUD du cercle des nageurs guéretois
- Performance sportives adultes :
 - LE BRAS Yann, judo club évahonnien
 - JAENDEL Louis, vélo club aubussonnais
- Actions innovantes et de développement :
 - Comité départemental de basket de la Creuse
 - Club SOSTRA FUTSAL

Toutes ces récompenses sont attribuées en raison de la qualité des performances réalisées par ces sportifs qui méritent nos encouragements.

Pour les actions innovantes, ces deux structures dirigent leurs actions en faveur des personnes souffrant de handicap.

3. ATTRIBUTION DES MEDAILLES PAR LA D.D.C.S.P.P.

Le président des médaillés mentionne que vingt-quatre médailles et trois lettres de félicitations, promotion du 1^{er} janvier et du 14 juillet, constituent la dotation pour 2018.

4. MODALITES D'ORGANISATION

La formule de l'an passé ayant apporté toutes satisfactions sera reconduite cette année.

Yves ORLIANGES, officiera en qualité de présentateur.

Cette cérémonie commencera par les discours des personnalités et devrait respecter l'ordre chronologique suivant :

- Le maire de Guéret
- Le président du CDOS
- Le président des médaillés
- Les parlementaires
- Madame la préfète absente, sera remplacée par le sous-préfet ou le secrétaire général.

Un diaporama musical accompagnera la présentation des récipiendaires.

Christian LAGRANGE commandera 480 diminutions salées et autant de sucrées à la pâtisserie d' Ahun qui nous a donné satisfaction. Accompagné de Jacky BRIGAND, il gèrera les boissons et compléments apéritifs.

Un photographe devrait immortaliser ces moments.

Les personnes disponibles des deux comités se donnent rendez-vous à 16 heures 30 à la salle Lejeune pour la mise en place des chaises, des tables, du drapeau des médaillés, des trophées et médailles. La gestion du pot de convivialité verra la mise en place des produits au frais et la réception des gâteaux.

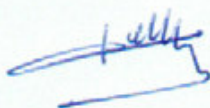
5. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est formulée.

Le président du CDOS clos cette réunion à 18 heures 15.

Fait à Guéret, le 23 novembre 2018

Le secrétaire,



Jean-Louis DEBELLUT

Le président,



Christian LAGRANGE